



Snoop®

Fiche de données de sécurité

D'après le registre fédéral / Vol. 77, N° 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et réglementations, et d'après la réglementation sur les produits dangereux (11 février 2015).

Date de révision : 04/08/2016

Date de publication :

04/08/2016

Version : 1.0

SECTION 1 : IDENTIFICATION

1.1. Identifiant du produit

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : Snoop®

1.2. Utilisation prévue du produit

Snoop® est un mélange exclusif d'eau et d'agents de surface non ioniques, et un bactéricide.

1.3. Nom, adresse et numéro de téléphone de la partie responsable

Société

Swagelok Manufacturing Company, LLC

29495 F.A. Lennon Drive

Solon, Ohio 44139

440-519-4000

www.swagelok.com

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : CHEMTREC : (800) 424-9300

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH-É.U/CA

Non classé

2.2. Composants de l'étiquette

Étiquetage SGH-É.U/CA

Aucun étiquetage applicable

2.3. Autres dangers

Toute exposition peut aggraver des troubles oculaires, cutanés ou respiratoires préexistants.

2.4. Toxicité aiguë inconnue (SGH É.U/CA)

Aucune donnée disponible

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

3.2. Mélange

Nom	Identifiant du produit	% *	Classification des ingrédients du SGH
Eau	(N° CAS) 7732-18-5	> 99,44	Non classé
Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles ramifiés C9-17, sels d'isopropylamine	(N° CAS) 68649-00-3	0.255	Non classé
Acide dodécylbenzènesulfonique, sel d'isopropylamine	(N° CAS) 26264-05-1	0.207	Tox. aiguë 4 (orale), H302 Irrit. cutanée 2, H315 Irrit. oculaire 2A, H319
1H-Benzotriazole	(N° CAS) 95-14-7	< 0,1	Poussières comb. Tox. aiguë 4 (orale), H302 Tox. aiguë 4 (Inhalation : poussières, brouillards), H332 Irrit. oculaire 2A, H319 Toxicité aquatique aiguë 3, H402 Toxicité aquatique chronique 2, H411

Texte intégral des mentions de danger (phrases H) : voir section 16

* Les pourcentages sont indiqués en poids par pourcentage de poids (w/w%) pour les ingrédients liquides et solides. Les ingrédients gazeux sont indiqués en volume par pourcentage de volume (v/v%).

SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SECOURS

4.1. Description des mesures de premiers secours

Général : évitez d'administrer des substances par voie orale à une personne inconsciente. En cas de malaise, demandez conseil à un médecin (et montrez l'étiquette dans la mesure du possible).

Inhalation : lorsque les symptômes surviennent : sortez à l'air libre et aérez la zone suspecte. Consultez un médecin si les difficultés respiratoires persistent.

Contact avec la peau : retirez les vêtements contaminés. Faites tremper la zone concernée pendant au moins 15 minutes. Consultez un médecin si l'irritation se développe ou persiste.

Contact avec les yeux : rincez abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Retirez les lentilles de contact, le cas échéant, et si cela est faisable. Continuez à rincer. Consultez un médecin.

Ingestion : rincez la bouche. Ne tentez JAMAIS de faire vomir la victime. Consultez un médecin.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, immédiats et différés

Général : produit non considéré comme particulièrement dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

Inhalation : une exposition prolongée peut provoquer une irritation.

Contact avec la peau : une exposition prolongée peut provoquer une irritation cutanée.

Contact avec les yeux : peut provoquer de légères irritations oculaires.

Ingestion : une ingestion peut avoir des effets néfastes.

Symptômes chroniques : aucun symptôme chronique dans des conditions normales d'utilisation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'exposition prouvée ou suspectée, consultez un médecin. En cas de consultation d'un médecin : gardez à disposition le récipient ou l'étiquette.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : eau pulvérisée, extincteur à sec, mousse ou dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés : n'utilisez jamais de jet d'eau lourd. L'utilisation d'un jet d'eau lourd risque de propager les flammes.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque d'incendie : produit non considéré comme inflammable mais susceptible de brûler à température élevée.

Risque d'explosion : le produit n'est pas explosif.

Réactivité : aucune réaction dangereuse ne se produira dans des conditions normales d'utilisation.

5.3. Conseils pour les personnes luttant contre l'incendie

Mesures préventives : faites preuve de prudence lors de la lutte contre un incendie chimique.

Instructions pour les pompiers : utilisez de l'eau pulvérisée ou en brouillard pour refroidir les conteneurs exposés.

Protection lors de la lutte contre l'incendie : n'entrez jamais sur le lieu de l'incendie sans un équipement de protection adéquat, notamment une protection respiratoire.

Produits de combustion dangereux : oxydes de carbone et de soufre si le produit est brûlé.

Référence à d'autres sections

Reportez-vous à la section 9 pour en savoir plus sur les propriétés d'inflammabilité.

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1. Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : évitez tout contact prolongé avec les yeux, la peau et les vêtements. Évitez de respirer les vapeurs, brouillards et pulvérisations.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : utilisez un équipement de protection individuel (EPI) approprié.

Procédures d'urgence : évacuez le personnel non requis sur le site.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : fournissez au personnel de nettoyage une protection adéquate.

Procédures d'urgence : à l'arrivée sur le site, une personne de l'équipe d'intervention doit reconnaître la présence de produits dangereux, se protéger soi-même et protéger le public, sécuriser la zone et demander l'aide de personnes formées, dès lors que les conditions le permettent. Aérez la zone.

6.2. Mesures de protection de l'environnement

Empêchez tout accès aux canalisations d'égout et d'eau potable.

6.3. Méthodes et matériel pour le confinement et le nettoyage

Pour le confinement : stoppez les déversements éventuels à l'aide de digues ou de produits absorbants pour empêcher toute migration ou écoulement dans les canalisations d'égout ou les cours d'eau.

Méthodes de nettoyage : nettoyez immédiatement les déversements et évacuez les déchets en toute sécurité. Transportez les produits déversés dans un conteneur adapté pour l'élimination des déchets. Contactez les autorités compétentes en cas de déversement.

6.4. Référence à d'autres sections

reportez-vous à la section 8 pour plus d'informations sur les contrôles de l'exposition et la protection individuelle, et à la Section 13 pour les considérations relatives à l'élimination des déchets.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors de la manipulation : manipulez les produits conformément aux normes de l'industrie pour en garantir une utilisation adéquate. Veillez au bon entretien : en cas de déversement, les surfaces sèches ou humides peuvent être glissantes.

Précautions pour une manipulation sans danger : nettoyez vos mains et toute autre partie exposée avec un savon doux et de l'eau avant de manger, boire ou fumer et lorsque vous quittez le travail. Évitez tout contact prolongé avec les yeux, la peau et les vêtements. Évitez de respirer les vapeurs, brouillards et pulvérisations.

Mesures d'hygiène : manipulez les produits conformément aux procédures d'hygiène et de sécurité du secteur.

7.2. Conditions pour un stockage sûr, incluant d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : conformez-vous à la réglementation en vigueur.

Conditions de stockage : gardez les conteneurs fermés entre chaque utilisation. Stockez les produits dans un endroit sec et frais. Conservez-les à l'abri de la lumière, à une température ni trop élevée ni trop basse et à l'écart de tout produit incompatible.

Produits incompatibles : acides forts, bases fortes, oxydants forts, produits réactifs à l'eau.

7.3. Usage spécifique

Snoop® est un mélange exclusif d'eau et d'agents de surface non ioniques, et un bactéricide.

SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Pour les substances répertoriées à la section 3 qui ne sont pas spécifiées ici, aucune limite d'exposition établie n'est fournie par le fabricant, le fournisseur, l'importateur ou l'organisme consultatif approprié, notamment : ACGIH (valeur limite tolérable), AIHA (limite d'exposition de l'environnement et du lieu de travail), NIOSH (limite d'exposition recommandée), OSHA (limite d'exposition permise) ou les gouvernements des provinces canadiennes.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles d'ingénierie adéquats : prévoyez des douches oculaires et des stations de lavage d'urgence à proximité immédiate de tout endroit où un risque d'exposition existe. Assurez une aération suffisante, en particulier dans les zones confinées. Assurez-vous que toutes les réglementations nationales/locales sont respectées.

Matériaux des vêtements de protection : Gants. Vêtements de protection. Lunettes protectrices.



Matériaux des vêtements de protection : matériaux et tissus résistants aux produits chimiques.

Protection des mains : portez des gants de protection.

Protection oculaire : lunettes de protection contre les agents chimiques.

Protection de la peau et du corps : portez des vêtements de protection adaptés.

Protection respiratoire : en cas de dépassement des limites d'exposition ou d'irritation, une protection respiratoire approuvée doit être portée. En cas de ventilation insuffisante, d'atmosphère pauvre en oxygène, ou lorsque les niveaux d'exposition ne sont pas connus, portez un équipement de protection respiratoire approuvé.

Informations complémentaires : évitez de manger, boire ou fumer lors de la manipulation de ce produit.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations concernant les propriétés physiques et chimiques de base**

État physique	: Liquide
Apparence	: Non disponible
Odeur	: Non disponible
Seuil olfactif	: Non disponible
pH	: Non disponible
Taux d'évaporation	: Non disponible
Point de fusion	: Non disponible
Point de congélation	: Non disponible
Point d'ébullition	: Non disponible
Point d'éclair	: Non disponible
Température d'auto-inflammabilité	: Non disponible
Température de décomposition	: Non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	: Non disponible
Limite supérieure d'inflammabilité	: Non disponible
Pression de vapeur	: Non disponible
Densité de vapeur relative à 20° C	: Non disponible
Densité relative	: Non disponible
Gravité spécifique	: Non disponible
Solubilité	: Non disponible
Coefficient de partition : N-octanol/eau	: Non disponible
Viscosité	: Non disponible

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- 10.1. Réactivité** : aucune réaction dangereuse ne se produira dans des conditions normales d'utilisation.
- 10.2. Stabilité chimique** : stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
- 10.3. Possibilité de réactions dangereuses** : la polymérisation dangereuse est improbable.
- 10.4. Conditions à éviter** : lumière directe, température extrêmement élevée ou basse, et produits incompatibles.
- 10.5. Produits incompatibles** : acides forts, bases fortes, oxydants forts, produits réactifs à l'eau.
- 10.6. Produits de décomposition dangereux** : aucun produit de décomposition dangereux connu.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1. Informations concernant les effets toxicologiques - Produit**

- Toxicité aiguë (orale)** : Non classé
- Toxicité aiguë (cutanée)** : Non classé
- Toxicité aiguë (inhalation)** : Non classé
- Valeurs DL50 et CL50** : Non disponible
- Corrosion/Irritation cutanée** : Non classé
- Lésion/Irritation oculaire** : Non classé
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée** : Non classé
- Mutagénicité sur cellules germinales** : Non classé
- Cancérogénicité** : Non classé
- Toxicité spécifique d'organe cible (exposition répétée)** : Non classé
- Reprotoxicité** : Non classé
- Toxicité spécifique d'organe cible (exposition unique)** : Non classé
- Risque d'aspiration** : Non classé
- Symptômes/Lésions résultant d'une inhalation** : une exposition prolongée peut provoquer une irritation.
- Symptômes/Lésions résultant d'un contact avec la peau** : une exposition prolongée peut provoquer une irritation cutanée.
- Symptômes/Lésions résultant d'un contact avec les yeux** : peut provoquer de légères irritations oculaires.

Symptômes/Lésions résultant d'une ingestion : une ingestion peut avoir des effets néfastes.

Symptômes chroniques : aucun symptôme chronique dans des conditions normales d'utilisation.

11.2. Informations concernant les effets toxicologiques - Ingrédient(s)

Valeurs DL50 et CL50 :

Acide dodécylbenzènesulfonique, sel d'isopropylamine (26264-05-1)	
DL50 (orale, rat)	1 300 mg/kg
1H-Benzotriazole (95-14-7)	
DL50 (orale, rat)	560 mg/kg
CL50 (inhalation, rat)	1 910 mg/m ³ (durée d'exposition : 3 h)
CL50 (inhalation, rat)	1,43 mg/l/4 h

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Écologie - Général : non classé.

1H-Benzotriazole (95-14-7)	
CL50 (poisson 1)	39 mg/l (durée d'exposition : 96 h - Espèce : Oncorhynchus mykiss)
CE50 (daphnie 1)	141,6 mg/l (durée d'exposition : 48 h - Espèce : puce d'eau)

12.2. Persistance et dégradabilité

Snoop®	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Snoop®	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

12.4. Mobilité dans le sol

Non disponible

12.5. Autres effets nuisibles

Informations complémentaires : évitez tout rejet dans l'environnement.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations en matière d'élimination des déchets : éliminez les déchets dans le respect des réglementations locales, régionales, nationales, provinciales, territoriales et internationales.

Écologie - Déchets : évitez tout rejet dans l'environnement.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les descriptions des expéditions stipulées dans le présent document ont été élaborées en se basant sur certaines hypothèses au moment de la création de la fiche de données de sécurité, et peuvent évoluer en fonction de certaines variables connues ou non au moment de la publication de la fiche de données de sécurité.

14.1. Conformément aux normes DOT	Non réglementé pour le transport
14.2. Conformément au code IMDG	Non réglementé pour le transport
14.3. Conformément aux règles de l'IATA	Non réglementé pour le transport
14.4. Conformément au règlement sur le transport des marchandises dangereuses	Non réglementé pour le transport

SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementation fédérale des États-Unis

Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles ramifiés C9-17, sels d'isopropylamine (68649-00-3)	
Substance répertoriée à l'inventaire du TSCA (législation américaine sur les substances toxiques)	
Acide dodécylbenzènesulfonique, sel d'isopropylamine (26264-05-1)	
Substance répertoriée à l'inventaire du TSCA (législation américaine sur les substances toxiques)	
1H-Benzotriazole (95-14-7)	
Substance répertoriée à l'inventaire du TSCA (législation américaine sur les substances toxiques)	

Eau (7732-18-5)
Substance répertoriée à l'inventaire du TSCA (législation américaine sur les substances toxiques)

15.2. Réglementation des États-Unis

1H-Benzotriazole (95-14-7)
É.U. - Massachusetts - Liste des produits dangereux à connaître

15.3. Réglementation canadienne

Acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles ramifiés C9-17, sels d'isopropylamine (68649-00-3)
Substance répertoriée dans la LIS (Liste intérieure des substances) du Canada
Acide dodécylbenzènesulfonique, sel d'isopropylamine (26264-05-1)
Substance répertoriée dans la LIS (Liste intérieure des substances) du Canada
1H-Benzotriazole (95-14-7)
Substance répertoriée dans la LIS (Liste intérieure des substances) du Canada
Eau (7732-18-5)
Substance répertoriée dans la LIS (Liste intérieure des substances) du Canada

SECTION 16 : INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES, NOTAMMENT LA DATE DE PRÉPARATION OU DE DERNIÈRE RÉVISION

Date de révision	: 04/08/2016
Informations complémentaires	: Ce document a été rédigé conformément aux exigences des fiches de données de sécurité de la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200) de l'OSHA et à la réglementation canadienne sur les produits dangereux.

Texte intégral des mentions du SGH :

Tox. aiguë 4 (Inhalation : poussières, brouillards)	Toxicité aiguë (inhalation : poussières, brouillards) de catégorie 4
Tox. aiguë 4 (orale)	Toxicité aiguë (orale) de catégorie 4
Toxicité aquatique aiguë 3	Produit dangereux pour l'environnement aquatique - Risque de toxicité aiguë de catégorie 3
Toxicité aquatique chronique 2	Produit dangereux pour l'environnement aquatique - Risque de toxicité chronique de catégorie 2
Poussières comb.	Poussières combustibles
Irrit. oculaire 2A	Lésion oculaire grave/Irritation oculaire de catégorie 2A
Irrit. cutanée 2	Corrosion/Irritation cutanée de catégorie 2
	Des concentrations de poussières combustibles peuvent se former dans l'air
H302	Produit dangereux si avalé
H315	Provoque une irritation cutanée
H319	Provoque une irritation oculaire grave
H332	Produit dangereux si inhalé
H402	Nocif pour la vie aquatique
H411	Toxique pour la vie aquatique avec effets à long terme

Ces informations sont fondées sur nos connaissances actuelles et sont destinées à décrire le produit uniquement en rapport avec les questions de santé, de sécurité et d'environnement. Par conséquent, elles ne doivent pas être interprétées comme garantissant une propriété spécifique du produit.